

De : Pierre Gyselinc <pierre.gyselinc@skynet.be>
Envoyé : vendredi 17 avril 2020 14:07
À : BDF-CA
Cc : Duchenne Véronique <Veronique.Duchenne@minsoc.fed.be>; Bensalah Khadija <Khadija.Bensalah@minsoc.fed.be>
Objet : Re: EDF Board 2020-04-14 : préparation

Dag Olivier,

Bedankt voor je analyses. Ik heb de RvB van EDF bijgewoond en men heeft het correcte verslag van de revisor ter beschikking gesteld, goede opmerking van jou dat het eerste verslag niet EDF betrof.

De vergadering verliep via Webinar en zij was goed te volgen en er was interactie mogelijk.

Er werd gepleit om verder bij de overheden aan te dringen om alle officiële mededelingen, dus ook die met betrekking tot Covid, toegankelijk te maken voor iedereen!

Met betrekking tot de finances werd benadrukt, dat EDF dient te streven dat de contracten met hun donors door beide partijen gehonoreerd worden.

Er was commentaar op het woord "Profit" in de rekeningen, daar dit zoals ik eerder al meldde dat het vooral te maken heeft met een terugstorting van een teveel betaald bedrag aan RIZIV, zou het beter omschreven kan worden als "surplus". Ik had trouwens op het Finance Cttee medegedeeld om dit eventueel in te boeken als "sociale reserve" ..., hetgeen ook ter sprake kwam tijdens deze RvB.

Bij de diversen werd gevraagd aan de nationale raden om ook de nationale overheden de open-brief van EDF toe te zenden.

Alle voorgestelde documenten werden unaniem goedgekeurd om dusdanig aan de AV voorgelegd te worden.

Blijf gezond, goed weekend en beste groeten,
Pierre

De : peter schlembach <schlembachp@gmail.com>
Envoyé : mardi 14 avril 2020 21:11
À : Magritte Olivier <Olivier.Magritte@minsoc.fed.be>
Cc : Emilie Desmet (Emilie.Desmet@mc.be) <Emilie.Desmet@mc.be>; Gisèle Marlière (gisele.marliere@solidaris.be) <gisele.marliere@solidaris.be>; Melis Yalcin (melis.yalcin@vfg.be) <melis.yalcin@vfg.be>; Pierre Gyselinc (pierre.gyselinc@skynet.be) <pierre.gyselinc@skynet.be>; Thomas Dabeux (tda@inclusion-asbl.be) <tda@inclusion-asbl.be>; Veerle.vandeneede@vfg.be; Duchenne Véronique <Veronique.Duchenne@minsoc.fed.be>; Bensalah Khadija <Khadija.Bensalah@minsoc.fed.be>
Objet : Re: EDF Board 2020-04-14 : préparation

J'ai également lu attentivement les données financières de l'EDF et tiens à vous livrer les remarques suivantes:

1) Il manque le Budget de 2020

La Situation financière d'une asbl se présente en 3 parties: le **compte-resultat** de l'année écoulée (cad la comparaison entre les rentrées et les dépenses de l'année écoulée. La différence donne le bénéfice /ou la perte de l'année comptable. Ici le compte resultat est présenté de deux façons différentes (20.04.01b de façon très résumée; et 20.04.01e en distinguant dans les dépenses ce qui est pris en compte pour le subside annuel, ainsi que les dépenses non admissibles qui ne jouent aucun rôle pour la Détermination du subside de la Commission) le **bilan** au 31.12. de l'année écoulée, présenté de deux façons différentes (un tableau des actifs = les avoirs dont dispose l'asbl en ce moment, ainsi que le Tableau du passif=une autre façon de présenter les avoirs de l'asbl en les identifiant par leur provenance. Il est donc normal que les deux montants des deux tableaux soient identiques! La perte ou le bénéfice d'un exercice se trouve donc toujours dans le tableau du passif. Ici le bilan est le document 20.04.01a. Le tableau du passif montre que des années antérieures existait encore un avoir de EUR, à cela s'ajoute le boni de l'exercice 2019 soit 111.808,66. Donc au total (+ 111808,66) sont le nouvel avoir de l'asbl provenant des résultats de tous les exercices antérieurs, y compris celui de 2019 ainsi qu'un **Budget** pour l'année à venir, soit ici pour 2020

2) Ce qui est intéressant ici, est de savoir comment un tel gros résultat positif a été acquis: 111808.66, alors que jusqu'ici les résultats cumulés des différents exercices antérieurs étaient sans doute moindres! C'est le tableau 20.04.01e qui nous l'indique.

Il comporte une partie "dépenses éligibles" en face duquel sont épinglées des rentrées. Pour une raison que j'ignore l'EDF présente ici des Dép/Rentrées parfaitement en équilibre. 1444576,82 des deux côtés! Pourquoi? Le boni est donc créé entièrement par la partie "dépenses non éligibles", qui représentent des activités "non classiques" sur des lignes de crédits spécifiques. Pour obtenir cet équilibre ils ont dû passer une partie des "Membership fees, soit 50679,66 dans les "other revenues".

En les laissant dans la première partie (qui représente "l'activité classique" on aurait eu un poste "members fee" de 182000,00 EUR qui correspond à ce que le tableau 20.04.01b reprend et qui donnerait un bénéfice exactement à hauteur de ce poste pour cette partie, que j'appellerai "classique". On peut donc dire qu'un bénéfice de 50679,66 provient de cette partie d'activités classiques.

Dans ce cas les rentrées "other revenues" diminuerait donc de cette somme pour ne plus être que de 429117,61 ce qui est également le montant du tableau 20.04.01b, et la différence avec les dépenses renseignées pour ces "other activities" ne serait plus de 111808,31 mais de 61128,65

On peut donc dire: les 111808, de boni total, se composent d'un boni de 50679, provenant des activités classiques de l'EDF, à cela s'ajoute un boni de 61128, provenant d'activités financées par la partie "couts non éligibles" (ou autres lignes de crédit que le subside de base)

Je ne comprends donc pas très bien pourquoi on nous propose ce dernier tableau, qui ne correspond pas vraiment à une réalité?

3) Le boni de cette partie des "couts non éligibles" qui représente des activités financées sur des lignes de crédit spécifiques se crée surtout via un sous poste "other income" avec une rentrée à hauteur de 92815,27 (et une dépense correspondante de 31686,62), alors que l'on avait budgété que 15000,00 d'entrée et un même montant de dépenses. Ne serait-il pas intéressant de demander plus de détails?

P

Am Di., 14. Apr. 2020 um 09:07 Uhr schrieb Magritte Olivier <Olivier.Magritte@minsoc.fed.be>:

Bonjour

J'ai analysé les documents reçu la semaine passée de l'EDF en vue du Board EDF de ce 16/04/2020.

Vous trouverez mes réflexions, en bordeaux dans le document 2020-04-16-EDF-board_draft_agenda_april_16th_0-Annoté-OME

J'ai également surligné les éléments problématiques selon moi dans le document EDF-doc-board-20-04-01c_audit_report_1_-_en_translation-Annoté-OME

Je vérifie si d'autres documents ont été ajouté sur le site EDF et si un correctif a été apporté au document 20-04-01c. Je vous reviens dans le courant de la journée, le cas échéant.

Bonne journée

Olivier
0470 13 14 36